



BARREAU DE BRUXELLES  
ORDRE FRANCAIS DES AVOCATS



## **COMMUNIQUE DE PRESSE BARREAU DE BRUXELLES - KEYVELOP**

---

L'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles et le Centre des nouvelles technologies du Barreau de Bruxelles ont fait appel à Keyvolution pour la sécurisation et l'uniformisation de ses échanges électroniques et de ceux des avocats inscrits au barreau de Bruxelles.

Ce partenariat est une reconnaissance supplémentaire de la parfaite maîtrise de Keyvelop Law dans le domaine de la sécurisation des échanges électroniques.

Keyvelop Law se définit comme un courrier électronique hautement sécurisé avec notamment un accusé de réception.

Il bénéficie d'un système de traçabilité breveté et exclusif.

Les applications de Keyvelop Law concernent tous les types d'envois électroniques et ne se limitent donc pas aux seules emails.

Keyvelop Law apporte son expertise technique en terme de sécurité, traçabilité et innovation au sein du barreau de Bruxelles.

Une solution Keyvelop Law spécifique a été développée pour chacune des situations suivantes :

Keyvelop Law assure la sécurisation des courriers ordinaires échangés dans le cadre des procédures disciplinaires.

Le barreau de Bruxelles incite les avocats de son barreau à l'utilisation des applications de Keyvelop Law puisqu'elles assurent notamment la confidentialité des correspondances entre les avocats ainsi que celles adressées ou reçues de leurs clients.

Les prochaines élections au barreau de Bruxelles utiliseront la technique Keyvelop Law. Keyvelop Law offrira la possibilité à chaque avocat de voter électroniquement à distance en toute confidentialité.

La technologie Keyvelop Law garantit le caractère incontestable du vote.